



Définition du concept d'une exposition photo sur la Plaine et ses habitants, valorisable à Versailles

Travail réalisé par les étudiants du Master 2 Tourisme et Environnement dans le cadre d'un partenariat avec l'APPVPA



CANAL Gérald, DANIEL Julie, DAUBAIRE Naïke,
SILVA PLIEGO Juan Enrique, VAILLANT Martin

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION GENERALE.....	3
Première partie : Méthodologie et pertinence de l'organisation d'une exposition photo..	5
Le calendrier général.....	5
Les entretiens semi-directifs	6
Autres demandes, contacts oraux :	12
Sorties de terrain.....	13
Une exposition photo, au service de la valorisation du territoire.....	14
Deuxième partie : Caractéristiques et modalités de l'exposition.....	16
Problématiques.....	16
Lieux d'exposition.....	16
Format de l'exposition	21
Les ressources artistiques	24
Le thème de l'exposition photo	26
Le public visé	29
Troisième partie : Etude de faisabilité du projet	31
la Démarche : Validation et montage de l'exposition.....	31
Les coûts	34
Les partenariats.....	35
Diagnostic.....	38
La stratégie de communication	41
Conclusion générale	45
Annexes.....	47
Bibliographie et webographie	61

INTRODUCTION GENERALE

Depuis 2007, l'Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets travaille dans le cadre du projet européen LEADER, et en cohérence avec la stratégie du territoire, autour d'une **priorité ciblée** : innover ensemble pour revaloriser durablement une agriculture périurbaine au service de la qualité de vie dans la Plaine de Versailles.

Pour cela, trois orientations générales ont été établies, autour desquelles différentes actions sont menées. Intégrée dans une orientation de dynamisation économique du territoire, la quatrième action tient à renforcer l'identité de la Plaine et à promouvoir l'économie touristique.

Dans le but de développer le potentiel "récreo-touristique" du territoire, l'APPVPA a choisi d'être accompagnée par son partenaire l'Université de Versailles Saint-Quentin. Pendant trois ans, ils travailleront ensemble à ce propos à travers l'engagement de la promotion du Master 2 Tourisme et Environnement.

Pour le deuxième semestre de l'année 2010-2011, plusieurs projets d'approfondissement ont été proposés aux groupes d'étudiants de Master 2.

En ce qui concerne notre groupe de travail, le sujet spécifique du projet porte sur la « **définition du concept d'une exposition photographique sur la Plaine et ses habitants, valorisable à Versailles** ».

La valorisation et mise en tourisme des territoires passent, préalablement, par une promotion et une communication pertinentes. Ainsi, la photographie a été identifiée comme un média important pour améliorer la visibilité de la Plaine de Versailles auprès de ses habitants et des Versaillais notamment.

Notre travail a tourné donc autour de la conception d'un événement photographique visant à valoriser la Plaine de Versailles. Au cours de ces deux derniers mois, nous avons défini sa faisabilité et établi les bases pour une future mise en œuvre du projet.

Ci-après nous dévoilerons premièrement quelle a été la méthodologie choisie pour aboutir à la définition des bases de l'événement et les limites auxquelles nous avons dû faire face, puis nous aborderons directement le cœur du projet en analysant les moyens techniques et financiers nécessaires pour sa mise en œuvre et dernièrement nous étudierons la question de la faisabilité réelle du projet.

PREMIERE PARTIE : METHODOLOGIE ET PERTINENCE DE L'ORGANISATION D'UNE EXPOSITION PHOTO

Le travail effectué autour d'une exposition photo sur le territoire de la Plaine de Versailles a été réalisé autour d'une méthodologie très précise.

Il a fallu s'organiser dans le temps afin de répondre aux délais exigés. Ainsi, nous avons élaboré un calendrier général que nous avons suivi.

LE CALENDRIER GÉNÉRAL

	JANVIER		FEVRIER				MARS		
	S 3	S 4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3
Prise de RDV pour les entretiens									
Création des guides d'entretien									
Réalisation des entretiens, visites de terrain									
Synthèse des entretiens									
Bilan des informations collectées									
Rédaction du rapport final									

Dans le cadre de ce projet d'exposition photo, nous avons réalisé bon nombre d'entretiens afin de cerner les aspects théoriques et pratiques que cela implique. Pour se faire, nous avons rencontré différents acteurs qui pourraient être impliqués, de près ou de loin, dans ce projet.

Cependant, nous avons été confrontés à une difficulté de taille : nous n'avons pas pu rencontrer tous les acteurs que nous souhaitions voir, évoquant souvent un manque de temps et de disponibilité. De même, le temps imparti étant relativement court, il ne nous a donc pas été possible de contacter tous les acteurs potentiels et de poursuivre de manière très approfondie les différentes phases du projet. Nous nous sommes donc davantage attachés à poser les bases du projet dans le cadre de la phase de démarrage et de conception du projet.

LES ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS

Les entretiens semi-directifs permettent d'aborder les thèmes précédemment définis dans le guide d'entretien et nous assurent donc d'aborder les questions qui nous intéressent. Aussi, nous souhaitions rencontrer le maximum d'acteurs dans le temps imparti afin d'avoir une vision globale sur la possible réalisation d'un tel projet. Nous avons essentiellement rencontré des acteurs versaillais car le but de cette exposition est aussi qu'elle soit valorisable à Versailles. Nous souhaitions donc avoir le maximum d'informations sur l'aspect théorique de ce projet : comment faire ? Quels sont les lieux possibles ? Avec quels financements ?

Une synthèse a ensuite été réalisée après chaque entretien afin d'en dégager les principales idées et les éléments les plus pertinents.

☞ CHATEAU DE VERSAILLES



CHATEAU DE VERSAILLES

Date de l'entretien :

03 février 2011

Personne rencontrée :

Mr DUPONT

Sujet du guide d'entretien :

Lieu de l'exposition,

Mise à contribution du
château,

Organisation de

l'exposition,

Financements

envisageables,

Promotion.

➤ *Compte rendu de l'entretien :*

L'exposition photographique ne pourra pas être installée dans le corps central du château de Versailles, ni dans les jardins, en raison du caractère "amateur" de cette exposition qui ne correspond pas à l'image de marque du château. Seule une exposition avec des photographies de professionnels renommés pourrait être envisagée dans ces lieux.

En revanche, il pourrait être possible de monter l'exposition photo dans la grande écurie du château ou dans le Parc, sous réserve d'un accord de l'établissement. Une diffusion d'information et de publicité sur l'exposition pourra être réalisée à partir du château de Versailles lorsque des brochures auront été créées.



Date de l'entretien :

04 février 2011

Personne rencontrée :

Mr DE GIVRY

Membre bénévole de
l'APPVPA

Sujet du guide d'entretien :

Lieu de l'exposition,

Mise à contribution du
château,

Organisation de l'exposition,

Financements

envisageables,

Promotion.

➤ *Compte-rendu de l'entretien :*

Il est important que cette exposition ait une certaine ampleur et qu'elle ait donc un caractère professionnel.

Les photos seraient essentiellement des paysages ruraux et des portraits d'agriculteurs.

L'organisation d'un concours peut permettre d'actionner un monde plus professionnel.

Concernant les coûts, il faut prendre en considération la location des lieux, le tirage, la communication etc ... : si le programme LEADER ne peut pas financer, il semble difficile de réaliser cette exposition.



Date de l'entretien :

23 février 2011

Personne rencontrée :

Yves PERILLON

Retraité impliqué dans
l'AGPV

Sujet du guide

d'entretien :

Thème et lieu de

l'exposition,

Mise à contribution de

l'association,

Organisation de

l'exposition et d'un
éventuel concours,

Financements

envisageables,

Contacts

➤ *Compte rendu de l'entretien :*

Des concours photo sont régulièrement organisés sur le quartier Saint-Louis à Versailles.

L'organisation d'un tel concours demande la prise en compte de multiples éléments : un règlement de concours, un thème accrocheur, une politique de communication forte, un ciblage précis des individus à qui il s'adresse, des subventions, des lieux d'exposition, un éventuel prix au gagnant, un budget précis et complet et un jury varié.

Les thèmes de l'agriculture et de la ruralité restent dominants.

Mr PERILLON serait tout à fait d'accord pour participer à un concours photo à titre d'organisateur.

Cependant, la multiplicité des contraintes à prendre en compte pour l'organisation d'un tel événement et le temps imparti ne nous a pas permis d'établir en détail les partenaires possibles, les financements éventuels, et un budget précis.



Date de l'entretien :

24 février 2011

Personne rencontrée :

Mme JAEHRLING

Responsable

d'aménagement de l'allée
royale

Sujet du guide

d'entretien :

Thème et lieu de
l'exposition,

Mise à contribution de la
Communauté
d'Agglomération,

Orientation de
l'exposition,

Financements
envisageables.

➤ *Compte rendu de l'entretien :*

A l'heure actuelle, il apparaît prématuré de créer un évènement autour de l'allée de Villepreux. Aussi, des étudiantes de BTS tourisme travaillent sur le projet d'une exposition photo sur la Plaine de Versailles. Il est important de coordonner les liens afin de ne pas multiplier les évènements.

La Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc peut tout à fait apporter des financements quand les coûts seront précisément établis. Pareillement, une fois que la proposition sera bien ficelée, il est tout à fait envisageable de relayer l'information dans les différents supports de communication : journal intercommunal, site internet etc... Sous réserve, évidemment, que les élus désirent s'impliquer dans ce projet.

Montrer le caractère rural et agricole du territoire paraît être le plus pertinent.



Date de l'entretien :

03 mars 2011

Personne rencontrée :

Mme BERTIN

Responsable de la
communication

Sujet du guide

d'entretien :

Thème et lieu de
l'exposition,

Orientation de

l'exposition,

Caractéristiques de
l'exposition

➤ **Compte rendu de l'entretien :**

Les conditions de l'exposition sur Versailles nous ont clairement été énoncées :

Il est impératif que l'exposition soit en lien étroit avec Versailles.

Les vingt-deux panneaux qui constitueraient l'exposition ont un coût d'impression situé entre 7 000€ et 8 000€.

Chaque panneau doit être financé à 50% par un partenaire.

Les différents lieux d'exposition à Versailles sont : le potager du Roy, Gare de Porchefontaine, Hôpital Richaud, Rue Saint-Nicolas.

Cet entretien a permis de poser les conditions nécessaires à une exposition située à Versailles. Celle-

ci ne pourra donc pas être exclusivement sur la Plaine de Versailles et son caractère agricole.

Date de l'entretien :

16 mars 2011

Personne rencontrée :

Mr ROUSSEAU

Chargé des affaires
culturelles

Sujet du guide

d'entretien :

Thème et lieu de

l'exposition,

Orientation de

l'exposition,

Caractéristiques de

l'exposition

➤ **Compte rendu de l'entretien :**

Exposer des portraits de familles d'agriculteurs et de personnages locaux semblent être une idée intéressante. De même, rattacher l'exposition au développement durable peut être porteur.

Jacques de Givry ayant déjà édité des ouvrages contenant ses œuvres, il est nécessaire que l'exposition apporte des éléments nouveaux.

La communication est le fer de lance du projet. Différents supports sont envisageables : cartons d'invitation, affiches ... Il nous a aussi été conseillé de créer un dossier de presse contenant l'explication du projet, les porteurs (APPVPA et université), ainsi que les sujets abordés.

Démarche impérative pour être exposé sur les murs de Versailles : envoyer un document complet au maire de

Versailles avec les éléments suivant : définition du projet, intérêt pour la commune, sollicitation d'un soutien logistique (plusieurs formes : services techniques de la ville pour notamment le transport des œuvres, buffet pour le vernissage) et financier.

Autres lieux d'exposition suggérés : Salle des fêtes, Carré à farine, Ecole des beaux Arts, Archives municipales, Musée Lambinet et les Maisons de quartier. Pour chaque lieu, nous ont été donné les conditions d'exposition (ultérieurement détaillées)

AUTRES DEMANDES, CONTACTS ORAUX :

Nous avons eu un court entretien téléphonique avec l'Office de Tourisme de Versailles. Le projet n'étant pas assez avancé, il n'était pas possible de nous recevoir. Cependant, il nous a été précisé qu'il était tout à fait envisageable que

l'Office de Tourisme fasse la promotion de cette exposition et en soit le relai d'informations.

Aussi, nous avons eu un contact par mail avec MR VALLOT, président de club photo. Il nous a clairement été expliqué qu'il était difficile d'intéresser beaucoup de photographes et de clubs photos de la région à l'idée d'un concours sur le territoire. Les gens travaillent généralement sur des projets personnels qui n'ont pas de lien avec le sujet qui nous intéresse. Il faudrait donc lancer une campagne accrocheuse et mobilisante pour toucher un plus grand nombre. Cela demande beaucoup de créativité, d'imagination et de moyens (publicité, communication,...).

Enfin, nous avons un contact avec Mr CHOSE, président de l'Union régionale des Photos-clubs du Sud Ouest d'Ile-de-France. Ce dernier trouve le projet intéressant et pourrait lancer un appel aux clubs pour le concours. Cependant, il est essentiel de préciser la demande.

En parallèle de ces divers contacts et entretiens, nous avons effectué des sorties de terrain qui nous ont permis d'envisager le projet sous un nouvel angle.

SORTIES DE TERRAIN



Nous nous sommes rendus à la gare de Porchefontaine où une exposition photo a été réalisée sur les espaces paysagers de Versailles. Tous les trimestres, une nouvelle exposition thématique met la lumière sur un évènement, un élément fort de la ville.



Une exposition murale sur le mur du potager du Roy à Versailles est aussi un très bon élément de comparaison. Cela a pu nous permettre de voir les différents formats des panneaux (120 x 180 et 200 x 300) et comment ils étaient disposés. Sans aucun doute, une exposition photo sur ces murs sur la Plaine de Versailles lui donnerait un merveilleux coup de projecteur.

UNE EXPOSITION PHOTO, AU SERVICE DE LA VALORISATION DU TERRITOIRE

Il existe une infinité de thèmes pouvant faire l'objet d'une exposition photographique. Quel que soit le thème choisi, une exposition photographique a pour objectif de faire passer un message, de valoriser ou de faire connaître quelque chose, souvent au grand public. La photographie est un excellent outil de valorisation du territoire, car c'est un média puissant, évocateur et accessible à tous.

C'est pourquoi un projet d'exposition photographique sur le territoire de la Plaine de Versailles et valorisable à Versailles répond parfaitement au premier objectif de l'APPVPA, valoriser le territoire de la Plaine et le faire connaître aux Versaillais. En effet, cet événement permettra de donner une image attractive et positive de la Plaine pour la population locale. Cette exposition permettra notamment de sensibiliser la population versaillaise à la richesse du territoire environnant, à son caractère agricole et à ses particularités historiques. Cela participera, sans aucun doute, à l'éveil de la curiosité et de l'intérêt par le public qui la regardera.

Etre exposé à Versailles permet aussi d'avoir accès à des facilités de communication (affiches, articles dans le journal municipal) et à des supports (matériel de l'exposition). L'espace consacré est vaste, protégé et facilement accessible au public. Ainsi, le public concerné par l'exposition est large, ce qui permettra de valoriser le territoire de l'APPVPA auprès de populations variées. Le choix de la ville de Versailles est donc stratégique par rapport aux objectifs de l'exposition.

Un événement de ce type participe également au renforcement de l'identité du territoire. En effet, cette exposition permettra de développer un sentiment d'appartenance au territoire et de sensibiliser les habitants à ses attraits et à sa richesse patrimoniale, ce qui est un autre objectif recherché par l'APPVPA.

Pour que cette exposition soit une parfaite réussite, elle doit s'attacher à proposer un thème fédérateur, un thème liant chaque objet exposé. Ce serait une erreur de vouloir créer une exposition multi-thèmes, car l'ensemble de l'exposition perdrait de son homogénéité et de sa pertinence. Ainsi, il faudra valoriser un aspect particulier de la Plaine de Versailles (par exemple, son agriculture, son patrimoine bâti,...etc.), et éviter un risque de « dispersion » de l'exposition photographique.

Enfin, nous pouvons espérer que cette exposition crée de nouveaux partenariats et renforce ceux déjà existant. Notamment, la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc est prête à s'engager financièrement et à participer à la communication sur l'exposition. Dans ce sens, l'exposition photographique ne valorise pas uniquement un territoire, elle valorise aussi les liens et la communication entre les acteurs locaux, en sollicitant leur engagement.

DEUXIEME PARTIE : CARACTERISTIQUES ET MODALITES DE L'EXPOSITION

PROBLEMATIQUES

LIEUX D'EXPOSITION

L'exposition a pour objectif initial d'être exposée à Versailles.

Le projet doit en effet être considéré comme un point de contact entre le territoire de la Plaine de Versailles et les Versaillais et comme un outil de découverte privilégié du patrimoine de la Plaine auprès des habitants.

Deux lieux d'installation sont possibles à Versailles : une exposition extérieure sur les murs de la ville et une exposition en intérieur dans des salles précises à Versailles.

- Exposition extérieure

Les expositions actuelles sur Versailles sont des expositions murales. Cette installation présente un intérêt certain en termes d'ouverture de l'exposition : située sur un lieu de passage, celle-ci s'adresse à un large public.

Toutefois, les murs de Versailles demeurent des lieux ambigus d'installation pour l'exposition : l'accord du maire, peu intéressé par l'aspect agricole initialement envisagé de l'exposition, demeure primordial.

Le cas échéant, l'exposition pourrait également être installée dans les communes de la Plaine de Versailles qui bordent la ville de Versailles.

Il est important que l'exposition de la Plaine de Versailles soit une exposition itinérante. Elle peut donc être installée sur les différents murs mis à disposition par la mairie, lesquels accueillent des expositions temporaires. Ces murs sont des emplacements stratégiques : situés dans différents quartiers de la commune, ils permettent la diffusion de l'exposition auprès d'un public versaillais diversifié.

La commune de Versailles compte quatre murs d'exposition :

Deux murs d'exposition sont localisés au cœur de quartiers stratégiques :

- un des murs de clôture de l'ancien Hôpital Royal : situé rue du Maréchal Foch, au centre du quartier Notre-Dame.
- le mur de la rue Saint-Nicolas, située au cœur du quartier de Jussieu.

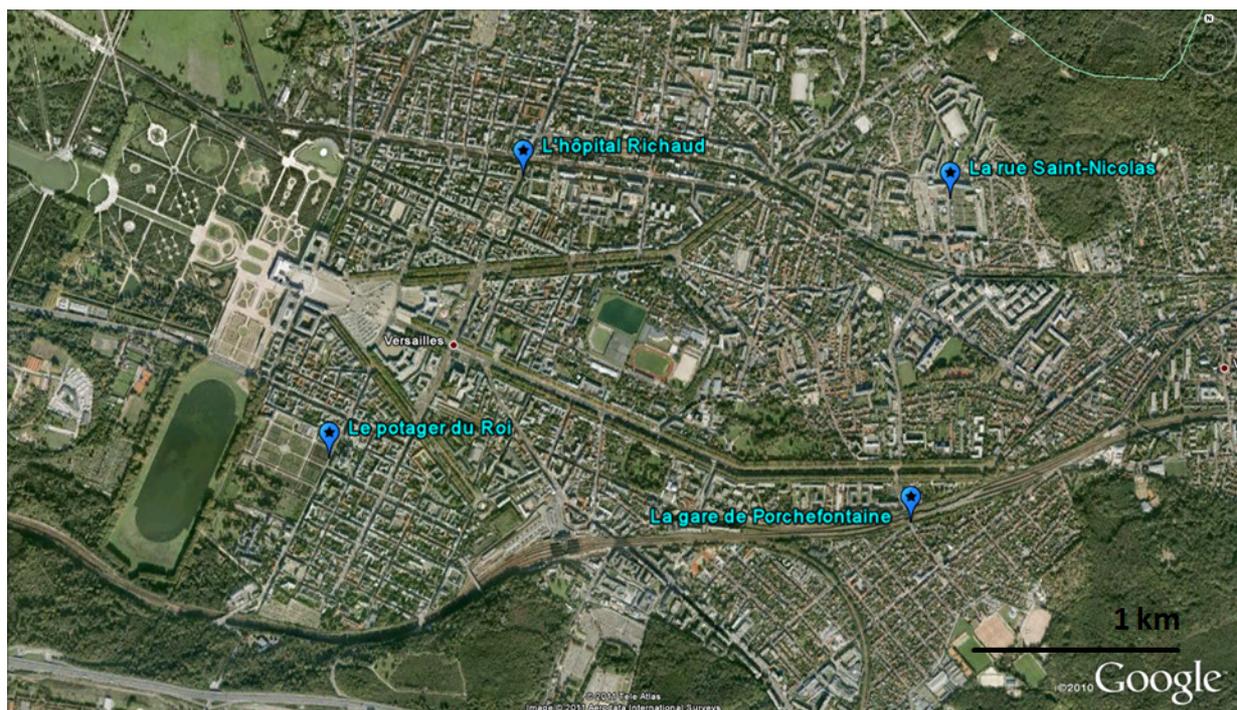
Deux murs sont des axes de passage privilégiés :

- le mur sous le pont SNCF, entre la rue Coste et l'avenue de Porchefontaine : il représente un moyen intéressant de dynamisation de ce couloir « sous terrain ».
- le mur du Potager du Roi : localisé sur l'avenue du Maréchal Joffre dans le quartier Saint-Louis et en face de la chapelle, le mur offre un cadre d'observation spécifique.

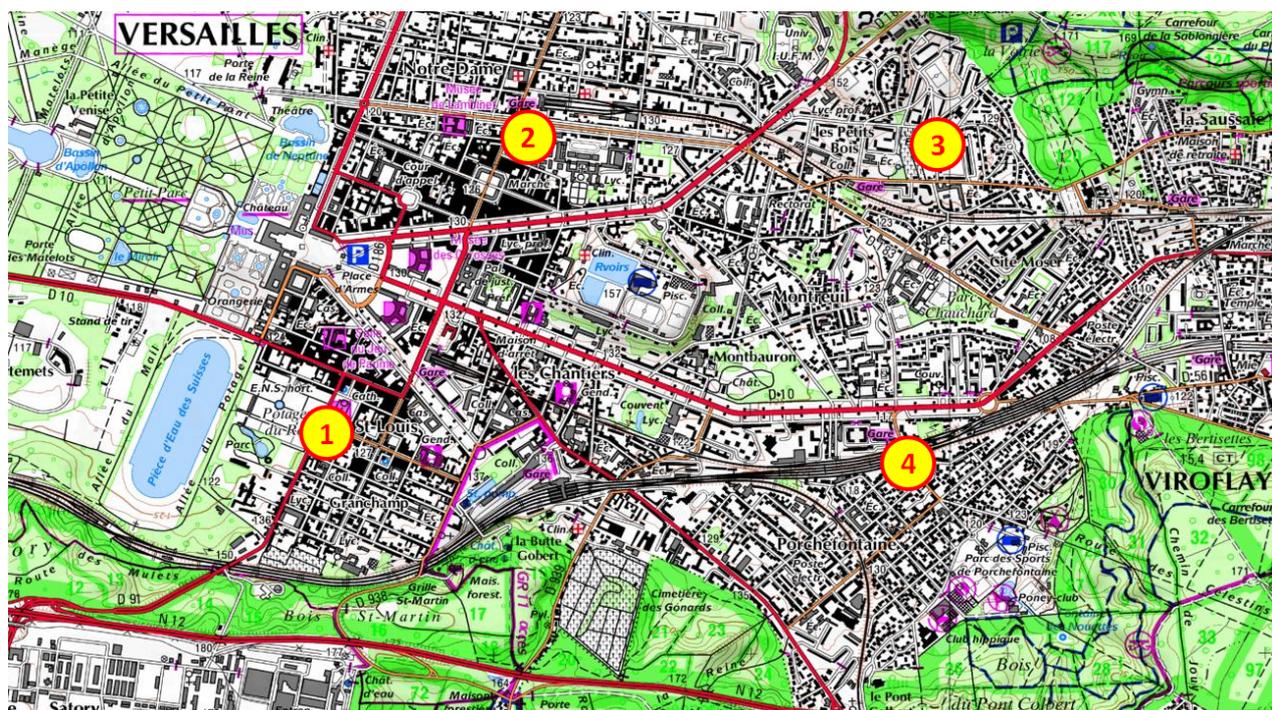
Fonctionnement de l'exposition : itinérante et planning de roulement

Cette exposition répond à un fonctionnement bien spécifique : elle reste environ un trimestre sur un des quatre lieux énumérés ci-dessus puis est déplacée à un autre ; suivant un système de roulement. La mobilité de l'exposition permet de rentabiliser les coûts d'impression. En effet, la délocalisation de l'exposition favorise l'association de celle-ci à de nouveaux partenaires financiers qui contribuent progressivement au remboursement des frais initiaux engagés.

Visualisation des quatre lieux de l'exposition photo itinérante de Versailles



Sur le site de l'IGN, www.geoportail.fr :



- 1 : Enceinte du Potager du Roi, rue du Maréchal Joffre
- 2 : Mur de clôture de l'ancien hôpital Richaud, rue du Maréchal Foch
- 3 : Quartier de Jussieu, rue Saint-Nicolas
- 4 : Mur sous le pont de la gare de Porchefontaine, au bout de la rue Coste

- Exposition intérieure

La deuxième stratégie d'installation de l'exposition envisagée concerne « les espaces clos » disponibles à Versailles. Il s'agit de salles, situées au sein d'établissements donnés, disponibles et disposées à accueillir des expositions.

Ces lieux sont des espaces qui accueillent fréquemment des expositions et peuvent être envisagés en vue de critères spécifiques : localisation, disponibilité, gratuité, esthétique.

Après divers entretiens, nous avons retenu six lieux d'exposition. L'énumération qui suit est d'ordre croissant, c'est-à-dire du lieu le moins probable au lieu le plus adapté :

Ecole des Beaux Arts : l'établissement dispose d'une galerie liée aux anciens appartements du gardien de l'Ecole des Beaux Arts. Cela dit, cet espace demeure petit et la sélection des œuvres est drastique.

Archives municipales : le lieu abrite une salle d'exposition qui ne reçoit que deux expositions par an. Qui plus est, la thématique de l'exposition doit être directement orientée vers l'historique de la vie de quartier à Versailles.

Maisons de quartier : ces établissements participent au dynamisme de la vie locale versaillaise. Elles pourraient constituer un emplacement stratégique car elles instaurent une relation de proximité entre le visiteur et l'exposition. Cependant, ces établissements sont peu spacieux ce qui peut poser problème en termes d'esthétique de l'exposition. De plus, les possibilités d'installation dans les maisons de quartier sont subjectives car dépendent exclusivement de l'intérêt du propriétaire pour le sujet.

Carré à farine : la salle d'exposition occupe une localisation stratégique car elle se situe sur la place du marché Notre Dame. L'entrée se fait par la rue de la Paroisse, la salle est localisée au 1er étage. Cela dit, la salle demeure onéreuse puisqu'il faut compter 800 euros par semaine pour y exposer.

Salle des fêtes: elle se situe au premier étage de la mairie de Versailles. La salle constitue un espace prestigieux (dorures aux murs, lustres) et disposant d'une bonne lumière : autant de facteurs qui peuvent mettre en valeur l'exposition. Parmi les inconvénients, il est nécessaire de préciser que la salle des fêtes constitue un lieu très prisé des Versaillais et par conséquent très fréquemment réservé.

Musée Lambinet : l'établissement dispose de quatre salles d'exposition. Le lieu est gratuit. L'accès à l'exposition est payant pour le visiteur (prix d'entrée au musée). L'exposition ne peut pas y être installée avant 2013.

Conclusions et enseignements d'une exposition en intérieure.

Les lieux pour une exposition intérieure à Versailles sont variés.

Cela dit, deux pistes seulement peuvent être envisagées pour l'installation de notre exposition. Compte tenu de certains paramètres (le sujet de l'exposition : la Plaine de Versailles, la grandeur des panneaux, les moyens financiers limités des porteurs du projet), seuls la salle des Fêtes et le Musée Lambinet constituent de véritables pistes à exploiter.

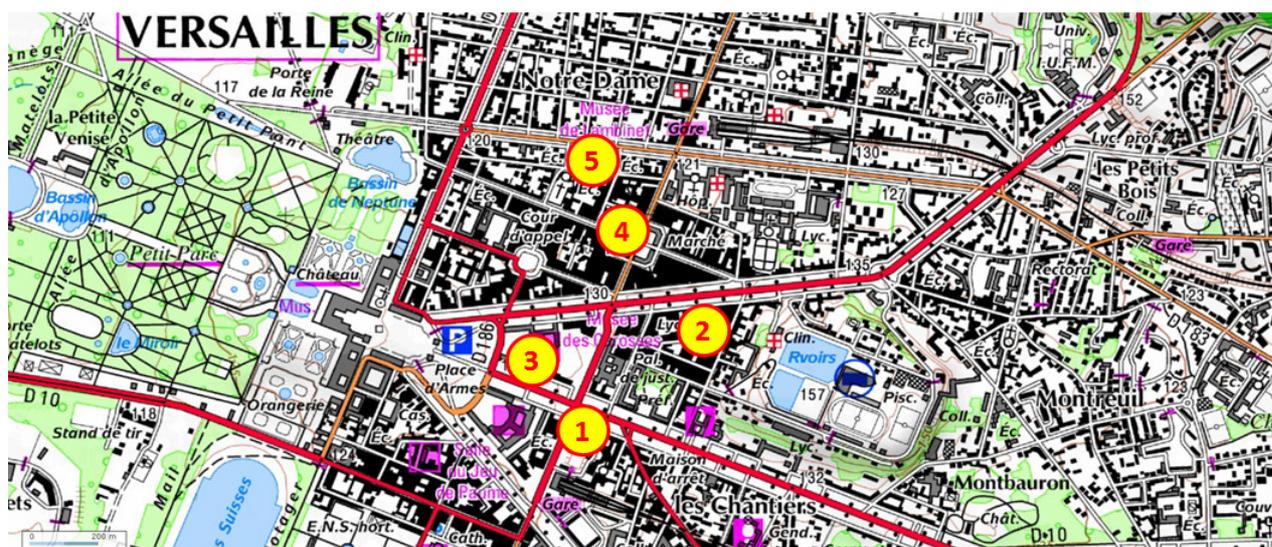
Cependant, le musée Lambinet demeure le lieu d'installation à privilégier : tout d'abord, le planning de l'exposition permet l'installation de notre projet en 2013, ce qui laisse suffisamment de temps pour orienter l'exposition vers une démarche de qualité. De plus, la salle n'est pas directement rattachée à la mairie, ce qui laisse plus de liberté quant aux thématiques de l'exposition.

Visualisation des cinq lieux d'exposition intérieure de Versailles

Sur Google Earth :



Sur le site de l'IGN, www.geoportail.fr :



- 1 : Salle des fêtes, mairie de Versailles
- 2 : Ecole des Beaux Arts
- 3 : Archives municipales
- 4 : Carré à farine, place du marché Notre-Dame
- 5 : Musée Lambinet

FORMAT DE L'EXPOSITION

Le choix du format de l'exposition photo est une étape importante car la taille détermine l'ampleur et la visibilité de l'exposition.

Les photographies doivent s'imposer à l'œil du passant dans une logique esthétique et attractive.

Le choix du format de l'exposition photo dépend d'un certain nombre de paramètres qu'il convient de prendre en considération :

- lieu de l'exposition : la taille des photographies ne sera pas la même selon l'emplacement de l'exposition, en intérieure ou en extérieure.

Une exposition sur les murs de Versailles permettra l'adoption d'une impression grand format. Inversement, l'installation de l'exposition dans des espaces clos

limitera la grandeur du format, adaptée aux contraintes spatiales de la salle d'exposition.

- taille du mur d'installation : le format des photographies doit s'adapter aux murs d'accueil. Pour ce qui est des expositions sur les murs de la ville de Versailles, les murs suffisamment grands peuvent accueillir des photographies au format de type 120 × 180. Une exposition en salle privilégie des photos au format plus réduit de type 60 × 80.

- nombre de photographies : la quantité de photographies est également un facteur déterminant quant au choix du format d'impression. Il convient d'adapter la taille de la photographie au nombre de photographies afin de proposer un ensemble logique et une unité esthétique. Actuellement, les expositions sur les murs de Versailles comptent une vingtaine de clichés.

- thématiques de l'exposition : le format des photographies doit être adapté en fonction des thématiques d'exposition. Si les portraits ne nécessitent pas une impression particulièrement grande, certains thèmes (la valorisation du patrimoine naturel et l'étendue des paysages) seront développés nécessairement en grand format afin de faciliter leur visibilité et l'attention du visiteur. Le format doit établir un lien cohérent avec le sujet de la photographie afin d'attirer l'œil et l'intérêt du visiteur.

- budget général : Le format choisi pour chaque exposition possible dépend étroitement des sources financières disponibles. Pareillement, les coûts augmentent proportionnellement à la taille des photographies. Le choix du format est également à prendre en compte en fonction du nombre et de l'« apport » des différents partenaires financiers.

CHOIX FINAL

Nous nous étions initialement orientés vers un choix de format de 60cm sur 90cm.

Ce choix était idéal dans l'optique de la réalisation d'un concours photo et pour l'exposition de nombreuses œuvres. Le format des photos laissait également la place à la rédaction d'un court texte et d'une légende sur chacune des photographies.

Compte tenu des différentes expériences et opinions recensées, le format standard pour l'installation murale extérieure de l'exposition photo sur la Plaine de Versailles a finalement été envisagé à 1m20 sur 1m80.

En effet, ce format est celui choisi pour les différentes expositions murales actuelles à Versailles.

Ces dimensions demeurent nécessaires pour être suffisamment attractives auprès de passants distraits et peu attentifs. Suffisamment développés, ceux-ci permettent la visibilité et encouragent la valorisation du patrimoine de la Plaine.

Après nous être rendus sur les différents lieux d'exposition versaillais, nous avons constaté que les textes explicatifs figurant au bas des photos sont brefs.

En effet, la stratégie de valorisation des photos au détriment des notes anecdotiques reste la plus efficace.

En lieu de passage, les passants s'attardent davantage sur l'observation des photos ; une note explicative sur chaque bas de panneau s'avère suffisant tout en satisfaisant la curiosité du visiteur.

Les expositions sur les murs de Versailles disposent également de deux panneaux d'un format de 2m sur 3m qui servent d'encadrement. Situés de part et d'autre de l'exposition, ces panneaux servent de support explicatif à l'exposition ; y sont affichés un texte sur l'objet et l'intérêt de l'exposition et la présentation des partenaires.

Pour une exposition intérieure, le format reste à définir en fonction de la salle choisie. On envisage cependant un format plus réduit que pour une exposition en extérieure.

Pour accompagner, l'exposition en intérieur, il est envisageable de satisfaire davantage la curiosité du visiteur par la présentation de petites fiches ou catalogues retraçant l'histoire des relations entre Versailles et la Plaine ou plus directement orientés vers le travail et les perspectives entrepris par l'APPVPA.

Enfin, l'avantage d'un format plus réduit encourage les réutilisations des photographies. Les formats réduits sont plus facilement transportables et pourraient faire l'objet, par la suite, d'une exposition dans les communes de la Plaine de Versailles. Selon un système de rotation, chaque commune qui le souhaiterait

pourrait accueillir l'exposition. Inversement, les grands formats rendent difficile la survie des œuvres après l'exposition à Versailles.

LES RESSOURCES ARTISTIQUES

Les ressources artistiques constituent le fer de lance du projet sans lesquelles l'exposition ne peut être réalisée. Les ressources artistiques concernent aussi bien la participation photographique que l'organisation du projet.

Dans cette optique, deux stratégies ont été envisagées.

- Les clubs photos

Motifs

Les clubs photos constituent un acteur important dans l'organisation de l'exposition photo. Ce rôle peut être analysé à trois niveaux.

Afin de mettre en valeur le patrimoine de la Plaine de Versailles, les photographies doivent être d'une qualité rigoureuse. Ces clubs, professionnels ou amateurs, disposent d'un matériel adapté et regroupent un nombre conséquent de photographes. La stratégie d'appel aux clubs photos demeure nécessaire afin de solliciter l'attention de photographes sur le territoire et de produire des œuvres de qualité.

En second lieu, les clubs photos ont été envisagés comme des acteurs intéressants pour la promotion de l'événement. Les structures attirées par l'événement facilitent la diffusion de l'information dans le secteur photographique et constituent donc de véritables moteurs promotionnels.

Résultats

Les clubs photos versaillais et yvelinois demeurent difficiles d'accès et peu intéressés par de tels événements, extérieurs à leurs propres structures.

Les membres de clubs photos travaillent généralement sur des projets personnels. Compte tenu des orientations de notre exposition, il semble difficile de parvenir à les intéresser et les convaincre de leur participation.

L'appel aux clubs photos nécessite l'élaboration d'une véritable politique de communication, qui nécessite beaucoup de moyens (publicitaires...).

Cela dit, parmi les clubs photos sollicités, on peut noter l'intérêt non négligeable du président de l'Union régionale des clubs photos du sud-ouest de l'Ile-de-France, à savoir Mr Claude Chose, qui était notamment intéressé par l'idée d'un concours photo.

En effet, l'appel aux clubs photos obéissait également à une stratégie événementielle intéressante qui consistait en la réalisation d'un concours photo.

Dans cette optique, les clubs photos répondaient aux différents « besoins » énoncés ci dessus : production photographique de qualité et partenariat promotionnel.

Cela dit, bien qu'envisagé comme un outil intéressant de promotion du territoire, l'exploration d'une telle piste s'est heurtée aux limites temporelles qui nous ont été imposées et aux contraintes de fonctionnement de ce dernier : choix d'un prix (importance du budget et sollicitation de fonds supplémentaires), création d'un jury qualifié (6 membres minimum, aux statuts divers : politicien, photographe...), élaboration d'un règlement, définition des participants (amateurs, professionnels).

Dans l'optique d'un travail plus long, la prise de contact avec l'Union régionale des clubs photos du sud-ouest de l'Ile-de-France peut constituer une piste stratégique intéressante car il favorise la communication sur l'événement auprès de l'ensemble des clubs photos de la région.

En somme, les contacts avec les clubs photos ont été rares : de telles ressources artistiques peuvent difficilement constituer de véritables partenaires tant artistiques que promotionnels.

Dans l'optique de présenter une exposition de qualité, nous nous sommes finalement orientés vers la photothèque dont dispose aujourd'hui la Plaine de Versailles.

- La photothèque de la Plaine de Versailles

La Plaine de Versailles dispose de deux ressources artistiques identifiées :

Les photos de Jacques de Givry

Les photos de Jacques de Givry, administrateur de l'APPVPA, sont d'une qualité telle qu'elles peuvent être directement utilisables pour ce projet. Ses ouvrages ont d'ailleurs retenu l'attention de Mme Bertin, iconographe et directrice de la communication à la mairie de Versailles.

Qui plus est, les photos correspondent tout à fait aux thématiques envisagées car elles représentent les différentes composantes du territoire de l'APPVPA.

Jacques de Givry connaît également quelques photographes qui pourraient être intéressés par le projet et nous procurer des œuvres de qualité.

Les photos des Amis du Grand Parc

Les photographies de Jacques de Givry peuvent également être complétées par les œuvres de M. PERILLON, membre de l'Association *Les Amis du Grand Parc*.

Ce dernier présente un intérêt certain pour l'élaboration d'un tel projet et dispose de photographies de qualité pouvant faire l'objet d'une exposition, bien que peu nombreuses.

- L'enjeu d'une production de qualité

Il est essentiel de disposer d'œuvres de qualité. L'enjeu de l'exposition est la découverte d'un territoire aux patrimoines riches et spécifiques. Par conséquent, il est nécessaire de présenter des œuvres de qualité. L'exposition doit être un événement de prestige afin de sensibiliser les Versaillais aux atouts du territoire et les inciter à sa découverte.

LE THEME DE L'EXPOSITION PHOTO

Comme formulé dans la commande de l'APPVPA, notre projet d'exposition photographique doit concerner "*la Plaine et ses habitants*". L'exposition doit donc

être focalisée sur le territoire de la Plaine de Versailles qui constitue le territoire pilote et le fil conducteur de notre promotion. Il s'agit donc de valoriser ce territoire auprès de la population au moyen d'un média original et évocateur, la photographie.

Notre choix initial : la valorisation de l'agriculture et du patrimoine

Nous avons initialement défini quelques sous-thèmes qui nous semblaient pertinents par rapport aux objectifs de notre exposition photographique. Nous avons donc retenu les orientations suivantes :

- le patrimoine naturel de la Plaine (la Plaine au fil des saisons, les paysages...)
- le patrimoine bâti, notamment celui appartenant aux villages historiques (vieux Villepreux, Rennemoulin...)
- la population locale et le mode de vie des habitants (portraits des habitants de la Plaine, dans leur vie quotidienne et leur travail)
- les rapports historiques (liens entre le passé et le présent dans la Plaine, la Plaine de Versailles d'autrefois et d'aujourd'hui)

Au sein de ces différentes thématiques, nous avons choisi d'accorder une grande place à l'agriculture et au patrimoine, car ces thèmes confèrent à la Plaine de Versailles sa particularité et son identité notamment par rapport aux territoires voisins, généralement plus urbanisés. De plus, les paysages de la Plaine sont très fortement marqués par les activités agricoles et par la présence d'un patrimoine bâti intéressant et qui mériterait d'être valorisé au moyen de la photographie : châteaux, grandes fermes, églises et lavoirs.

Le choix de ces sous-thèmes avait également pour objectif de sensibiliser le public versaillais à l'agriculture et au patrimoine rural, de lui faire découvrir un territoire rural généralement méconnu et pourtant situé aux environs immédiats de la ville.

Les contraintes imposées par Versailles dans le cas d'une exposition murale dans les rues de la ville

Afin d'obtenir l'accord de la mairie pour installer l'exposition photographique dans la ville de Versailles, il nous a été signalé que le thème de l'exposition devait être davantage lié à Versailles. Il se pose alors le problème de l'adaptation de l'exposition

à « l'esprit de la ville de Versailles » tout en conservant les objectifs initiaux du projet, qui sont avant tout de valoriser la Plaine et d'améliorer sa visibilité auprès de la population urbaine environnante. Il faut concilier les intérêts de Versailles tout en répondant aux objectifs fixés par l'APPVPA concernant ce projet.

Pour faire face à cette difficulté, nous avons réfléchi aux liens existant entre Versailles et le territoire de l'APPVPA. Ces liens sont rares car il y a une véritable rupture entre Versailles, urbaine et tournée vers Paris, et la Plaine, dominée par l'agriculture. Les liens les plus évidents entre les deux territoires sont les liens historiques, liés à l'ancien parc de chasse royal. Le thème du patrimoine bâti, témoin actuel de cet ancien parc, est un point commun entre Versailles et la Plaine qu'il serait possible de valoriser dans le cadre de l'exposition photographique.

Marie Bertin, iconographe à la Direction de la Communication de la mairie de Versailles, nous a confirmé que les expositions photographiques actuellement présentes dans la ville ont toujours un lien avec Versailles, son histoire et ses événements. Le thème favori de la ville est actuellement les jardins et les espaces verts, thème mis en valeur dans deux expositions, « *Versailles Ville Jardins* » et « *Jardins de Villes* ».

Une exposition à l'intérieur de la mairie : une plus faible mise en valeur mais davantage de liberté dans le choix du thème

Comme nous venons de le voir précédemment, l'exposition photographique peut être installée à l'intérieur, en salle. Même si un emplacement de ce type est moins stratégique, nous avons alors une plus grande liberté quant au choix du ou des thèmes de l'exposition. Il nous paraît en effet difficile de proposer une exposition en lien avec Versailles tout en valorisant le territoire de la Plaine. Cette contrainte trop lourde sera sans doute déterminante pour l'avenir de notre projet.

En exposant dans une des différentes salles de Versailles, il est donc possible de choisir des thèmes plus proches de ceux que nous avons retenus initialement. Comme nous l'a rappelé monsieur de Givry, il est important de ne pas créer une exposition portant uniquement sur les paysages ; il faut aussi montrer le paysage vivant, la vie dans la Plaine. Les aspects insolites, inattendus et esthétiques de la

Plaine de Versailles sont ceux qui seront les plus propres à éveiller la curiosité de la population.

En bilan, nous pouvons retenir trois grands thèmes pour notre exposition :

- le paysagisme : déroulement géographique des paysages de la Plaine, les paysages au fil des saisons...
- le patrimoine bâti et historique, thème qui peut être combiné au thème du paysage
- la vie dans la Plaine, aussi bien les hommes que la vie animale et végétale, la faune et la flore remarquable...

Ces thèmes nous semblent les plus pertinents par rapport à l'objectif de valorisation du territoire de l'APPVPA. Ces thématiques étant cohérentes et liées entre-elles, elles ne donneront donc pas l'impression que l'exposition est disparate.



Les paysages et l'agriculture sont des thèmes privilégiés pour faire la promotion d'un territoire (photos de Jacques de Givry)

LE PUBLIC VISE

Les orientations et le thème de l'exposition photographique dépendent du public concerné. Il est donc nécessaire de cibler un public en même temps que de choisir un thème d'exposition précis. Bien comprendre le public ciblé permet de mieux répondre à ses attentes et à ses motivations, dans l'intérêt du succès de l'exposition.

Un public avant tout versaillais, urbain et aisé

L'intitulé de notre projet d'approfondissement tel qu'il a été formulé par l'APPVPA nous rappelle que l'exposition photographique doit être valorisable à Versailles. C'est donc logiquement le public versaillais qui est le premier concerné par l'exposition, et plus généralement un public urbain provenant de la ville de Versailles et de ses environs. Notre principal objectif, en créant cette exposition, est en effet de montrer la Plaine de Versailles, ses paysages, son histoire et ses habitants à un public citadin peu tourné vers ce territoire et qui se caractérise généralement par une méconnaissance du monde rural.

Versailles est la préfecture de l'un des plus riches départements de France. Le public versaillais est un public urbain, aisé et caractérisé par des hauts revenus. Les Versaillais sont surtout tournés vers leur ville et vers Paris et n'ont pas d'attraction particulière pour le territoire de la Plaine de Versailles. C'est pourquoi l'exposition devra s'attacher à montrer les éléments insolites et inattendus du territoire pour susciter l'intérêt de la population.

Un public plus ou moins large selon l'emplacement de l'exposition

Si l'on choisit un emplacement mural extérieur pour l'exposition, le public concerné sera logiquement plus large car les photographies seront vues en grande majorité par des passants, piétons, mais aussi, dans une moindre mesure, automobilistes. Dans ce cas, la grande facilité d'accès permet de ne pas limiter le public concerné aux Versaillais. Du point de vue de la mise en valeur des photographies, cet emplacement est le plus stratégique car l'exposition sera vue par un public très diversifié : passants, population locale, population environnante, mais aussi touristes et personnes en déplacement.

En revanche, le public sera beaucoup plus limité si l'exposition est installée à l'intérieur de la mairie, car voir l'exposition nécessitera alors une démarche volontaire de la part des individus. Elle concernera donc uniquement un public intéressé et informé par la présence de l'exposition photographique. Dans cette dernière option, il faudra donc insister davantage sur la promotion de l'évènement et sur la communication afin de diffuser le plus largement possible l'information au public potentiel.

TROISIEME PARTIE : ETUDE DE FAISABILITE DU PROJET

LA DEMARCHE : VALIDATION ET MONTAGE DE L'EXPOSITION

- *Pour une exposition itinérante à Versailles* : le thème de l'exposition photographique, que nous souhaitons afficher sur les murs de la ville de Versailles, doit faire l'objet de réflexions et de recherches avant d'être présenté au Maire de Versailles.

En effet, bien que ce soit le service communication qui s'occupe des expositions photographiques, c'est le maire qui doit valider le projet. Durant un entretien avec Mme Bertin, la directrice du service communication, nous avons pu apprendre que les expositions photo à Versailles ont davantage un objectif de communication (avec des informations sur la ville de Versailles à destination des Versaillais) qu'un objectif artistique. Par exemple, une exposition photo sur la ville de Versailles et la propreté a déjà été réalisée. Des clichés d'engins de la voirie, destinés au nettoyage des rues ainsi que des photos plus anciennes montrant des balayeurs ont également été exposées. Cette exposition a permis de sensibiliser les habitants aux problèmes de déjections canines que les propriétaires doivent ramasser. Le message passé par le biais des expositions photo doit être une information utile, ludique et présentée sous forme artistique. L'exposition est destinée aux habitants, en premier lieu, mais peut aussi capter l'attention des touristes et des passants. Les habitants vont donc pouvoir découvrir des aspects de leur ville par le biais de ces expositions : son histoire, son fonctionnement, ses événements...etc.

Il nous a donc été signalé que les thèmes que nous avons choisis au départ, comme « la vie dans la Plaine de Versailles » ou « l'agriculture », risqueraient de ne pas être retenus par la Mairie, qui privilégie avant tout les intérêts de Versailles pour toute exposition affichée sur les murs de la ville. Deux options s'offrent donc à nous : maintenir ce thème en essayant d'y trouver un message à communiquer intéressant pour la ville et ses habitants, ou bien changer radicalement le thème des photographies. Mais quelle thématique peut promouvoir la Plaine auprès des Versaillais tout en communiquant sur la ville de Versailles ? Comme évoqué plus haut, seul le thème du patrimoine bâti permet de concilier ces deux aspects.

Une fois le thème choisi, un dossier comprenant plusieurs clichés (une trentaine au minimum comme le nombre de clichés habituellement exposés est de 22) sera remis en Mairie. Le maire pourra choisir avec le service communication les photographies qui seront exposées. Le message que l'exposition a pour but de délivrer aux habitants devra être rédigé car il apparaîtra sur deux panneaux accompagnant l'exposition (ces 2 panneaux sont inclus dans les 22 panneaux de l'exposition).

Voici comment se présente l'exposition en général :

- 2 panneaux de très grandes dimensions (dimensions non fixées) situés de part et d'autre de l'exposition avec des images, des photographies et des textes pour présenter l'exposition
- 2 panneaux photo en format panoramique 2 x 3m
- 14 à 18 panneaux en format 1,20 x 1,80 m

Concernant l'impression, la Mairie s'adresse toujours à l'entreprise de publicité Nuances (peinture et décoration), qui est moins chère que les entreprises parisiennes.

Les panneaux sur lesquels sont imprimées les photos sont en aluminium et recouverts d'une couche plastifiée anti-graffitis et qui protège les photographies des intempéries et du soleil. La Mairie valide l'exposition, puis s'occupe des autres démarches, telles que l'impression, le choix des partenaires financiers ainsi que les déplacements de l'exposition, effectués par le service technique.

- *L'exposition intérieure* : Comme nous venons de voir dans la partie précédente, un deuxième type d'exposition est possible : une exposition intérieure. Les thèmes choisis pour ce type d'exposition seront beaucoup plus libres. Dans le cas d'une exposition intérieure, des démarches en Mairie ne seront nécessaires que si l'on souhaite créer un partenariat avec l'établissement. L'un des emplacements intérieurs les plus intéressants est la salle des fêtes, qui se trouve à l'étage de la Mairie. Dans le cas où l'exposition serait installée dans cette salle, il faudra l'organiser avec M. Rousseau, chargé des affaires culturelles de Versailles. En revanche, cette salle est rarement disponible, il faudra donc la réserver bien en

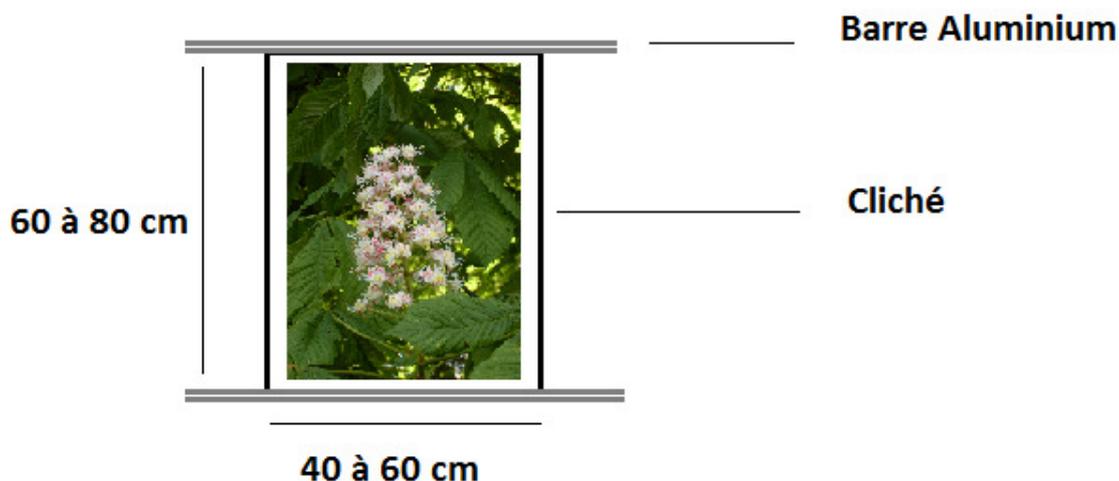
avance. Une exposition en salle doit durer au moins une dizaine de jours. Trois jours d'installation sont nécessaires :

- jour 1 : réception des œuvres
- jour 2 : début de l'installation
- jour 3 : fin de l'installation et vernissage (incluant un buffet)

Une permanence doit être assurée pendant l'exposition pour s'assurer que les visiteurs respectent bien les clichés mais aussi pour leur donner des informations supplémentaires s'ils le souhaitent.

D'autres démarches seront nécessaires selon les autres lieux choisis pour l'exposition en salle. Dans le cas du Musée Lambinet, qui est le second lieu retenu après la salle des fêtes pour sa gratuité, il faut prendre en compte que notre exposition ne pourra pas être mise en place avant 2013, en raison de la faible disponibilité de ce lieu. Le temps disponible avant l'exposition pourrait être utilisé pour la prise des photos, leur sélection, l'organisation d'un concours photo éventuel.

L'impression des clichés sera réalisée par la même entreprise que pour une exposition murale. Cependant, les photographies seront imprimées sur papier (choix d'un papier de plus ou moins bonne qualité, en rouleau ou à la page). Les dimensions devront être au minimum de 40cm x 60cm voir de 60cm x 80cm, afin de mettre suffisamment en valeur les photographies. Des baguettes en aluminium devront être placées de part et d'autre de la photo pour les fixer mais aussi pour des raisons esthétiques. Ces barres métalliques pourront être prêtées par M. de Givry qui en dispose d'un grand nombre. L'APPVPA pourrait investir dans ce matériel, qui lui resservirait par la suite.



LES COUTS

Pour l'exposition murale :

Impression : Réalisée par l'entreprise Nuances, l'impression sur fond aluminium avec plastic protecteur anti-graffiti revient à 104,5 € le m² soit un coût total de 7000 à 8000 € pour la totalité des panneaux.

Affichage : En ce qui concerne l'affichage, le porteur de projet doit avoir un certain budget de départ pour le financer. La mairie finance la part restante et s'assure ensuite de trouver les partenaires financiers. Ces partenaires pourront être différents selon le mur d'affichage de l'exposition. L'objectif est que l'investissement de la Mairie soit couvert par la suite grâce à l'argent apporté par les partenaires. Ce système semble un peu complexe et le service communication ne nous a pas délivré les coûts de l'affichage ni le taux de prise en charge par les partenaires.

Pour une exposition en salle :

Impression : Comme nous l'avons vu, pour ce type d'exposition, le thème sera plus large et la taille des clichés sera inférieure à celle des panneaux utilisés pour une exposition murale. L'impression sera faite sur papier, sachant que plusieurs qualités de papiers seront proposées par l'entreprise Nuances. Il s'agit de trouver le meilleur rapport qualité (rendu)/prix au moment choisir ce papier, qui pourra être vendu soit au mètre en rouleau, soit par feuille. Pour avoir une diversité de clichés sur chaque thème, le nombre de photographies exposées devrait être compris entre 60 et 80.

Selon la qualité du papier, le tirage pourra être compris entre 50 et 60 €. Pour l'impression des photographies dans une exposition en salle, il faudra donc compter un coût moyen de 4000 €.

Autres coûts : Pour une exposition en salle, une communication supplémentaire est nécessaire, en comparaison avec une exposition murale. (Cf. ci-après partie communication). Cette communication pourra se faire sous forme de prospectus dont le coût moyen estimé est de 400 €. De plus, pour une exposition intérieure, un buffet est habituellement proposé le jour du vernissage. Pour cette raison, il faudra prévoir un budget supplémentaire pour le ou les vernissages, en s'adressant éventuellement à la Kase des Gourmets. Ce traiteur se situe à Versailles, s'occupe généralement de buffet pour l'APPVPA, et sous-traite les produits de la ferme de Gally. En ce qui concerne les barres aluminium, si l'APPVP souhaite investir dans ce matériel, il faudra compter environs 1000 € supplémentaires pour le coût total de l'exposition en salle. Le coût total d'une exposition en salle, dans une estimation large, s'élèvera donc à 7000 €.

LES PARTENARIATS

Partenariats financiers : Les fonds du projet LEADER ne peuvent pas financer notre exposition photographique. Pour que ce projet puisse se réaliser, il sera nécessaire, dans un premier temps, de trouver des partenaires financiers. Trois partenariats nous sembleraient envisageables pour le moment, mais d'autres pistes pourraient être explorées par la suite.

La communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc :

Elle regroupe onze communes : Versailles, Buc, Bois-d'Arcy, Fontenay-le-Fleury, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas, Rocquencourt, Saint-Cyr, Toussus-le-Noble, Viroflay et Bièvres.

Nous avons eu l'occasion de rencontrer Mme Jaehrling, de la communauté d'agglomération. Il apparaît que ce projet d'exposition photographique les intéressent. Versailles Grand Parc serait prêt à apporter une aide financière au projet lorsque celui-ci sera plus avancé.

Tout comme pour la Mairie de Versailles, un dossier complet sur l'exposition (clichés, thème, objectif de l'exposition...) devra être remis à la communauté de communes.

Exposition murale : Bien sur, le partenaire financier doit aussi trouver un intérêt dans ce partenariat. L'avantage pour la communauté d'agglomération est que quelques-unes des communes qui en font partie sont situées dans la Plaine de Versailles. Ces communes sont situées à proximité de Versailles (côté château) et ont donc une position stratégique pour développer à l'avenir le lien entre Versailles et la Plaine. Le logo de Versailles Grand Parc sera affiché sur les panneaux durant l'exposition, ce qui souligne le rôle de la communauté d'agglomération et la valorise. Le thème de l'exposition murale (le patrimoine bâti) devra mettre en valeur ces communes et attirer les visiteurs. Ainsi, nous pouvons espérer que les Versaillais se rendront par la suite sur le territoire pour aller découvrir ce patrimoine d'eux-mêmes. En se déplaçant dans ces communes, des retombées économiques locales sont possibles (cafés, restaurants, petits commerces...), ce qui contribue à maintenir les services et les commerces sur le territoire.

Exposition en salle : D'après M. Rousseau, chargé des affaires culturelles de la ville de Versailles, M. Pluvinage, administrateur général, pourrait être fortement intéressé par le projet. Une fois l'exposition terminée, des expositions secondaires dans d'autres salles d'exposition ou dans les hôtels de ville de ces communes pourraient être réalisées afin de rentabiliser au mieux l'impression des clichés.

Les communes adhérentes à l'APPVPA.

Nous n'avons pas eu l'occasion d'aller à la rencontre des élus des différentes communes adhérentes à l'association, mais cette possibilité de partenariat présente un intérêt à être explorée. Ce partenariat présenterait un plus grand intérêt pour les communes dans le cas d'une exposition en salle. En effet, si chaque commune souhaite être représentée, les communes les moins riches ne pourraient financer que un ou deux clichés de leurs communes, ce qui leur reviendrait à environ 100 €. Les communes plus riches pourraient investir dans plus de clichés, qu'ils représentent ou non leur commune. Par la diversité des thèmes mais aussi des lieux de prise de photographies, il y aura plus de chance que le public soit séduit par l'attrait de ces villages. L'aspect rural et « campagnard » de ceux de l'Ouest du territoire de l'APPVPA pourra être mis en valeur. Les personnes qui se rendront à l'exposition

seront susceptibles de venir visiter et découvrir la Plaine, mais aussi de consommer dans les cafés, les restaurants ou de profiter des activités proposées. Les Versaillais sont particulièrement intéressés par les marchés et les produits régionaux. L'exposition photo pourrait aussi mettre en avant les points de vente directe, les AMAP ou encore la Ferme du Logis.

Ainsi, certaines communes pourraient rentabiliser en partie leur financement de l'exposition. Si plusieurs thèmes peuvent être représentés au cours de l'exposition murale, un partenariat avec les communes adhérentes à l'association semble intéressant, pour les mêmes raisons que dans le cas d'une exposition en salle. Mais pour cette option, le nombre de panneaux sera plus restreint et il sera difficile de représenter toutes les communes, d'autant plus que le coût d'impression sera supérieur.

La Mairie de Versailles :

Ce serait un partenaire possible, pour l'exposition murale aussi bien que pour celle en salle. Le partenariat ne serait pas simplement financier, mais aussi technique. En effet, la mairie pourrait faire bénéficier de son service technique pour assurer les déplacements de l'exposition.

Autre partenariats et soutiens divers : D'autres partenariats, autres que financiers, pourraient nous permettre d'avoir une exposition de qualité et d'avoir une diversité dans le style de clichés. Par exemple, nous pouvons disposer d'un grand nombre de clichés que M. de Givry a eu l'occasion de prendre au fil des années sur toute la Plaine. Grâce à ces clichés nous aurions une source suffisante pour chaque thème de l'exposition. Cependant, les clichés de M. De Givry ayant été souvent utilisés pour diverses expositions parfois publiées, il nous paraît intéressant de trouver de nouvelles sources de photographies. Cela permettrait d'avoir des clichés avec un style nouveau et pris avec un regard différent (surtout s'ils sont pris par des personnes qui découvrent la Plaine).

Les clubs photo de la région peuvent être considérés comme une autre forme de partenariat. Nous avons pu prendre contact avec M. Vallot, directeur d'un club photo et M. Chose, président de l'Union régionale des photo-clubs du sud-ouest de l'Île-de-France. M. Vallot nous a expliqué que les adhérents à ce type de club ont tendance

à travailler sur des projets personnels et non sur des thèmes imposés. C'est pourquoi il n'est pas envisageable que ces adhérents réalisent des photographies pour notre exposition, même dans le cadre d'un concours photo.

Cependant, selon M. Vallot, des photographes professionnels comme amateurs pourraient s'intéresser à notre exposition si une large communication est faite sur le projet. Nous avons pensé à l'éventualité de créer un évènement sur un réseau social tel que Facebook, plutôt que de faire une publicité sous forme de prospectus qui serait trop onéreuse et négative du point de vue écologique.

Par la suite, M. Vallot nous a orienté vers M. Chose, afin de voir quel soutien les clubs photo de la région pouvaient nous apporter. Ce dernier est intéressé par l'idée de concours photo et serait prêt à en lancer la campagne auprès des clubs. Toutefois, davantage de détails sur le concours et l'exposition lui seront nécessaires par la suite, tels que le format auquel seront exposées les photographies et le thème de l'exposition. Si un concours est organisé, il faut déterminer le type de photographes recherchés (professionnels ou amateurs) et la récompense attribuée au gagnant.

DIAGNOSTIC

Un diagnostic, grâce à l'outil SWOT (*Strengths* (forces), *Weaknesses* (faiblesses), *Opportunities* (opportunités), *Threats* (menaces)), va nous permettre de synthétiser et de mettre en lumière tout ce que nous avons pu voir auparavant.

En noir correspond tout ce qui concerne les deux types d'expositions, **en rouge l'exposition murale**, **en vert l'exposition en salle**.

<u>FORCES</u>	<u>FAIBLESSES</u>
<ul style="list-style-type: none"> - Fait la promotion de la Plaine de Versailles auprès des Versaillais, de façon ludique et artistique - Enrichir et diversifier le lien entre Versailles et la Plaine de Versailles - De beaux clichés peuvent être proposés montrant la richesse patrimoniale et les paysages de la Plaine - Photothèque importante à disposition - Caractère itinérant de l'exposition : sensibilise différents types de public - Principe d' « expositions murales » : emplacements stratégiques - N'attirera que les personnes intéressées par le thème de la ruralité, de la nature... 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas finançable par le projet LEADER - Financement lourd pour un projet culturel - Efficacité/pertinence ambiguë de l'évènement en termes de retombées touristiques - Une forte communication à mettre en place pour faire connaître l'exposition (demande une logistique, un coût, un partenariat).
<u>OPPORTUNITES</u>	<u>MENACES</u>
<ul style="list-style-type: none"> - Partenariat avec des clubs photos qui nous procureront de beaux clichés - Subventions possibles par partenaires financiers (Communauté d'agglomération) - Concours photo : dynamisation du territoire de la Plaine - Pertinence de l'évènement vis-à-vis des loisirs des Versaillais et de leur attachement à la culture - Structures de promotion diversifiées (partenariats pour la communication) - choix du thème libre pour faire la promotion de la Plaine de Versailles 	<ul style="list-style-type: none"> - Contraintes imposées par la mairie de Versailles en termes d'orientation des thématiques et du choix des partenaires - Manque de partenariats financiers - Impacts environnementaux de la communication (les limiter) - Un public moins large visé, qui ne sera peut-être intéressé que par l'exposition et ne se rendra pas sur place.

Nous pouvons constater, en observant ce tableau, que nous avons jusqu'à présent davantage de points positifs que de points négatifs dans notre étude de faisabilité. Cependant, le délai limité (environ 2 mois) consacré au projet est à prendre en compte : en poursuivant le projet et les recherches, d'autres contraintes et menaces auraient pu être rencontrées, mais peut-être aussi d'autres forces et opportunités. Nous n'avons pas eu l'occasion de rencontrer toutes les personnes pouvant

contribuer ou aider à la poursuite du projet d'exposition, ni d'explorer certaines voies, surtout lorsqu'elles se sont présentées à nous tardivement par rapport à nos délais.

Dans les forces, nous soulignons l'importance du thème de l'exposition photographique en temps que « levier » pour l'APPVPA. Cette association pourrait se faire connaître par le public visé par l'exposition et en particulier par les Versaillais. En outre, les membres de l'association disposant actuellement d'un grand nombre de photographies de qualité, la ressource photographique est assurée, même si aucun concours photo n'est organisé.

Le fait que le programme LEADER ne puisse pas contribuer financièrement à la création de l'exposition photographique constitue la principale faiblesse du projet.

Exposition murale : Le « point noir » du projet est la contrainte imposée par la Mairie de Versailles quant au thème, contrainte classée comme « menace ». Bien qu'il y ait peu de menaces mises en évidence à ce jour, celle-ci pourrait être à l'origine de l'annulation totale du projet. En effet, une adaptation du thème à Versailles nous permettrait d'obtenir l'accord du maire mais l'objectif de promotion de la Plaine ne serait plus rempli. Dans ce cas, il est préférable d'annuler le projet plutôt que d'investir de l'argent dans une exposition qui ne répondrait pas à nos objectifs et à ceux de l'APPVPA.

Exposition en salle : Si la communication sur cet événement est insuffisante, le public visé par l'exposition sera très limité.

L'opportunité la plus intéressante est la diversité des partenariats possibles, d'autant plus que toutes les possibilités n'ont pas été encore explorées. Qu'ils soient financiers, artistiques ou bien promotionnels, ceux-ci amélioreront la qualité et la diversité de l'exposition photographique, qui sera davantage reconnue par le public concerné.

Importance de l'activité promotionnelle

L'activité promotionnelle doit être plus ou moins importante en fonction du lieu d'installation de l'exposition.

Dans le cas de l'exposition murale dans les rues de Versailles, l'emplacement permet une bonne visibilité et, par conséquent, la diversification et la multiplication des supports promotionnels ne semblent pas nécessaires.

Dans le cas d'une exposition en intérieure, il est nécessaire d'envisager une véritable stratégie publicitaire. La communication sur l'exposition doit être davantage travaillée et diversifiée afin que le Versaillais soit informé de l'exposition et prenne de son temps pour s'y rendre. Dans ce contexte, il est nécessaire de développer une campagne d'information, diffuse et attractive afin de développer l'intérêt du public versaillais.

Cela dit, quelque soit le lieu d'exposition, l'élaboration d'une stratégie promotionnelle demeure essentielle afin d'assurer le succès de l'exposition. En effet, comme nous l'avons vu, l'exposition de la Plaine de Versailles invite à la découverte du territoire. Le support promotionnel de l'exposition photographique doit accompagner le visiteur dans son désir de découverte du patrimoine : sites Internet, brochures, flyers etc ... En effet, les outils de promotion doivent dévoiler de manière formelle les richesses patrimoniales de la Plaine et agir comme un véritable complément de l'exposition photo.

L'exposition vise à faire connaître le territoire de la Plaine de Versailles aux Versaillais mais doit également engager un processus de mobilisation des Versaillais vers ce territoire. Le support publicitaire de l'exposition doit donc orienter dans cette démarche la visite de l'exposition.

Elaboration d'un plan de communication

Afin de présenter le projet à de potentiels partenaires promotionnels, il convient d'élaborer et de présenter un plan de communication de l'événement, incluant les informations suivantes :

Quoi : quel produit, service, action, que veut-on promouvoir ?

Le produit est l'exposition photographique sur la Plaine de Versailles : il s'agit d'une exposition localisée à Versailles. Deux orientations sont envisagées : une exposition itinérante sur les murs de Versailles ou une exposition en intérieur dans un établissement de la commune.

Pourquoi : quels sont les objectifs ?

L'exposition doit être considérée comme un outil de découverte et de valorisation patrimoniale des ressources de la Plaine de Versailles.

A qui : auprès de quelles cibles ?

La cible principale de l'exposition est la population versaillaise. L'exposition est un moment et un lieu de rencontre entre le territoire de la Plaine de Versailles et la population versaillaise. A terme, l'événement doit constituer le fer de lance d'un déplacement d'intérêt des Versaillais vers la plaine de Versailles.

Combien : quel budget est-il alloué ?

Le budget est à prévoir en prenant en compte un certain nombre de paramètres : degré de participation des partenaires financiers, couts d'impression et de communication.

Quand : selon quel planning ?

Les expositions à Versailles sont d'ores et déjà enregistrées et planifiées pour l'année 2011. Notre exposition ne peut donc pas être installée sur les murs versaillais avant 2012. Pour une exposition intérieure, les salles ne sont pas disponibles avant 2012 (salle des fêtes) ou 2013 (Musée Lambinet).

De qui : qui est le porte parole des messages de l'organisation ?

Le porteur du projet est l'APPVPA, association qui agit pour la valorisation territoriale et entre autres pour la mise en perspective d'un lien entre Versailles et sa Plaine.

La rédaction d'un plan de communication est nécessaire afin de démarcher auprès de partenaires promotionnels.

Partenaires promotionnels

L'exposition sur la Plaine de Versailles est un projet qui intéresse un certain nombre d'acteurs locaux. Parmi les acteurs rencontrés, trois sont disposés à soutenir la promotion de l'événement photographique.

Le premier acteur est le château de Versailles : Mr Dupont, responsable du service du développement des publics et du développement culturel, est intéressé par le projet. Une diffusion d'information et de publicité sur l'exposition pourra être réalisée à partir du château de Versailles.

Le second acteur promotionnel est la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc. La responsable de l'aménagement de l'Allée Royale envisage le projet comme un outil intéressant de valorisation de la Plaine et de son allée. Le support publicitaire serait le site internet de Versailles Grand Parc et les journaux communaux.

Le dernier acteur est l'Office de Tourisme de Versailles : l'office attend d'avoir un support promotionnel concret. Il est nécessaire de lui proposer des supports de communication clairement définis que l'office pourra présenter dans ses locaux, une fois le dossier plus abouti.

Ces différents partenaires promotionnels permettent d'analyser les différents supports publicitaires à envisager.

Il est nécessaire de réfléchir à une page de présentation de l'exposition incluant adresse aux Versaillais, informations pratiques et objectifs principaux de l'événement.

Cette page pourrait être directement transférée sur les sites respectifs des différents partenaires.

L'avantage d'une telle démarche est qu'elle n'engendre pas de coûts conséquents.

Un autre support de communication hors média est également à analyser : il s'agit de la création d'une affiche ou d'un dépliant retraçant les perspectives de l'exposition, les richesses du territoire de la Plaine, des informations plus pratiques avec localisation de l'événement et définition des différents partenaires.

Imprimée sur papier et distribuée aux acteurs promotionnels, l'affiche présente des coûts plus importants notamment en termes d'impression mais elle présente l'avantage d'être un support plus attractif avec une réelle mise en perspective de l'événement (préciser coûts).

Enfin, il peut également être envisagé de faire appel aux réseaux sociaux (Facebook) afin de communiquer sur l'événement. Ce support, qui n'engendre aucun coût, permet une diffusion rapide de l'événement à un large public. Il convient de préciser, que dans cette optique, le public visé n'est pas seulement versaillais.

Exemple d'une affiche permettant la communication du projet



CONCLUSION GENERALE

La photographie est un moyen parmi d'autres de faire la promotion d'un territoire auprès du grand public. Ainsi, la création d'une exposition photographique sur la Plaine dans la ville de Versailles pourrait permettre de renforcer l'attractivité du territoire, au moins au niveau local. Ce projet s'inscrit plus largement dans le cadre d'un effort de communication et de valorisation de la Plaine de Versailles, le territoire ayant la volonté d'améliorer sa visibilité et son image de marque.

Au cours de notre travail, nous nous sommes particulièrement intéressés aux avantages et aux inconvénients des différents lieux d'exposition possibles, en prenant en compte des critères précis : liberté du choix du thème des photographies, coûts, mise en valeur de l'exposition et possibilités de partenariats.

Nous pouvons retenir les deux principales options qui s'offrent à nous pour l'emplacement de l'exposition photographique. La première possibilité, une exposition extérieure et itinérante sur les murs de Versailles, est celle qui assure la meilleure visibilité et mise en valeur de l'exposition. Le caractère stratégique de cet emplacement permet de toucher un large public au niveau de la ville, mais aussi au niveau régional. Mais cette possibilité n'est pas pleinement satisfaisante en raison de la lourde contrainte de la recherche d'un thème en lien avec la ville de Versailles, qui est contraire à notre objectif de valoriser avant tout le territoire de l'APPVPA. La seconde possibilité est une exposition en salle, non itinérante. Dans ce cas, l'exposition est moins accessible, moins mise en valeur, ce qui nécessite d'effectuer préalablement un important travail de communication sur l'évènement. Mais le choix du thème des photographies est totalement libre, ce qui permet de focaliser l'exposition sur des thèmes qui mettent davantage en valeur la Plaine de Versailles : les paysages, l'agriculture, le patrimoine vernaculaire, les modes de vie de la Plaine. Nous privilégions cette option car la valorisation de la Plaine, de son identité et des ses caractéristiques est selon nous et selon l'APPVPA le principal objectif que doit atteindre cette exposition photographique.

Nous avons contribué pendant deux mois à la phase de démarrage et de définition du projet d'exposition photographique sur la Plaine de Versailles : contacts et

entretiens avec les acteurs potentiellement impliqués dans le projet, recherche de partenaires, exploration des différentes possibilités d'emplacement, définition des modalités et du thème de l'exposition. Il s'agit désormais de préciser les détails techniques liés au montage de l'exposition, et la prochaine étape du projet sera la présentation d'un dossier complet à l'ensemble de nos partenaires.

L'avenir de ce projet est dorénavant aux mains de l'APPVPA. La motivation de l'ensemble des acteurs impliqués, la bonne volonté des partenaires sera l'une des conditions de mise en place et de réussite du projet. Enfin, ce genre d'évènement peut être facilement reproduit et mis en place ailleurs. C'est pourquoi il serait intéressant de définir d'autres expositions photographiques focalisées sur le territoire de l'APPVPA dans d'autres villes que Versailles et situées à proximité du territoire comme par exemple Saint-Germain-en-Laye ou Saint-Quentin-en-Yvelines. La diffusion géographique et le développement de toutes les formes de communications concernant la Plaine de Versailles permettront ainsi une meilleure promotion et une valorisation efficace du territoire de l'APPVPA.

ANNEXES

Annexe 1 : Autorisation de reproduction de photographie

Autorisation de reproduction et de représentation de photographie pour une personne majeure

ENTRE : Mme, M _____ Né(e) le __/__/____ à _____ Demeurant _____

Dénommé(e) ci-après "le Modèle"

ET : _____ né(e) le __/__/____ à _____ .

Demeurant _____

Dénommé(e) ci-après "le Photographe"

ARTICLE 1 CESSION DES DROITS

Par le présent contrat, le MODÈLE cède au PHOTOGRAPHE les droits qu'il détient sur son image telle que reproduite sur les photographies réalisées à _____ le _____

En conséquence, le MODELE autorise le PHOTOGRAPHE à fixer, reproduire, communiquer et modifier par tout moyen technique les photographies réalisées dans le cadre du présent contrat. Les photographies pourront être reproduites en partie ou en totalité sur tout support (papier, numérique, magnétique, tissu, plastique etc.) et intégrées à tout autre matériel (photographie, dessin, illustration, peinture, vidéo, animations etc.) connus et à venir. Les photographies pourront être exploitées dans le monde entier et dans tous les domaines (publicité, édition, presse, packaging, design etc.) irectement par le PHOTOGRAPHE ou cédées à des tiers. Le MODÈLE autorise l'utilisation de son image dans tous les contextes même les plus sensibles (politique, économique, religieux, drogue, produit d'hygiène, MST, homosexualité, adultère etc.). Il est entendu que le PHOTOGRAPHE s'interdit expressément, une exploitation des photographies susceptibles de porter atteinte à la vie privée du MODÈLE, et une diffusion sur tout support à caractère pornographique, xénophobe, violent ou illicite. Le MODÈLE reconnaît par ailleurs qu'il n'est lié à aucun contrat exclusif sur l'utilisation de son image ou de son nom

ARTICLE 2 RÉMUNÉRATION ET DUREE DU CONTRAT

Le MODÈLE confirme que quelle que soit l'utilisation, le genre ou l'importance de la diffusion la rémunération forfaitaire des prestations est fixée à : _____ euros ou Le MODÈLE reconnaît expressément que la contrepartie des rémunérations est son intérêt pour _____. Cette rémunération est définitive et le MODÈLE reconnaît être entièrement rempli de ses droits et exclut donc toute demande ultérieure de rémunération complémentaire. Le présent contrat est conclu pour une durée de 10 ans à compter du jour de son acceptation. Il sera reconduit par tacite reconduction pour des périodes de 3 ans.

ARTICLE 3 DROITS APPLICABLES ET JURIDICTION

Toute contestation relative à l'interprétation et/ou l'exécution des dispositions du présent contrat sera exclusivement portée devant les tribunaux compétents de Paris statuant en droit français.

Fait à _____ le _____

Le Modèle Le Photographe

Annexe 2 : Entretien APPVPA

		Projet d'une exposition photo à Versailles Compte-rendu d'entretien
Date :	03/02/2011	
Présents :	Julie DANIEL Naïke DAUBAIRE	Entretien avec : Jacques de Givry

Thématiques de l'exposition

Les thèmes de l'exposition ont été décidés en regard des patrimoines naturels et culturels de la Plaine de Versailles. Les thèmes retenus sont : la plaine au fil des saisons, la vie dans la Plaine (animaux) et les portraits d'agriculteurs.

Ces thèmes permettent de proposer une variété de photographiques, toutes orientées vers la valorisation patrimoniale du territoire.

Jacques de Givry a particulièrement insisté sur l'importance des photographies d'animaux qui est un sujet attractif auprès du public.

Déroulement et lieux de l'exposition

Les photographies doivent être imprimées sur grand format : le format est cela dit à adapter aux lieux d'installation.

Concernant les lieux à envisager, l'enjeu du projet est d'installer l'exposition à Versailles afin de sensibiliser les versaillais à la découverte de ce territoire. Cela dit, il pourrait également être intéressant d'installer et de faire circuler l'exposition entre les mairies des différentes communes.

Les photographies exposées doivent être de qualité. Les photographies doivent faire l'objet d'une sélection car tout ne peut être exposé. Jacques de Givry connaît quelques photographes qui pourraient être intéressés par le projet.

L'idée d'organiser un concours photo est intéressante et permet de mobiliser des ressources artistiques essentielles (clubs photos, professionnels ou amateurs).

Partenariats

Les partenariats d'un tel projet sont de trois ordres : financiers, promotionnels et artistiques.

Parmi les partenariats financiers, il est indispensable de solliciter la participation de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, qui pourrait d'ailleurs être fortement intéressé par un tel projet. Les autres partenariats sont à établir en fonction du lieu d'exposition (mairie de Versailles...).

Les partenariats promotionnels sont nécessaires afin d'assurer le succès de l'événement. On peut contacter des organismes intra versaillais (OT, château) comme des structures plus directement liés au territoire ou à l'APPVPA (Amis du Grand Parc) ou encore des organismes liées à la photographie (clubs photo, associations culturelles).

Enfin, des contacts auprès des clubs photo sont nécessaires afin d'encourager une forte mobilisation photographique et faciliter la production d'œuvres de qualité. Les clubs photo ne sont pas nombreux à Versailles ; on doit davantage s'orienter vers des clubs plus éloignés (Saint Germain en Laye).

Annexe 3 : Entretien Château de Versailles

		Projet d'une exposition photo à Versailles Compte-rendu d'entretien Château de Versailles
Date :	03/02/2011	
Présents :	Gérald Canal Juan Enrique Silva	Entretien avec : M. Dupont, chargé de la communication

Lieux de l'exposition et mise à contribution du château

L'exposition photographique ne pourra pas être installée dans le corps central du château de Versailles, ni dans les jardins, en raison du caractère "amateur" de cette exposition qui ne correspond pas à l'image de marque du château. Seule une exposition avec des photographies de professionnels renommés pourrait être envisagée dans ces lieux.

En revanche, il pourrait être possible de monter l'exposition photos dans la grande écurie du château ou dans le Parc, sous réserve d'un accord de l'établissement.

D'autres idées de lieux possibles pour l'exposition nous ont été suggérés : place du marché, gare, mairie. Une exposition extérieure, dans un lieu de passage et fréquenté, serait le meilleur moyen d'offrir une bonne visibilité de cet événement pour le public.

En raison du caractère culturel et non commercial de l'événement, le château de Versailles ne fera pas payer le lieu d'installation de l'exposition. Monsieur Dupont pourra nous aider à trouver un lieu stratégique pour notre exposition lorsque le dossier du projet sera plus avancé.

Organisation de l'exposition photographique

Des expositions photos ont déjà été organisées au château de Versailles, dont une sur le personnel du château. Un concours de photographies amateurs a également été effectué via le réseau Flickr, à l'occasion d'une exposition nommée "*Versailles photographié*".

Notre exposition pourrait comporter environ 20 panneaux, une trentaine au plus, quelque soit le lieu choisi. Les thématiques définies devraient être intéressantes pour les Versaillais et les visiteurs. Deux thèmes principaux sont à retenir :

- montrer le côté agricole, rural et traditionnel de la Plaine de Versailles
- les hommes, les habitants du territoire

Financements

Concernant le financement, il n'y a aucune différenciation, que l'exposition soit organisée par des professionnels ou une association telle que l'APPVPA. Monsieur Dupont a déjà entendu parler de l'association "les Amis du Grand Parc" mais ne sait pas exactement si l'association pourra jouer un rôle dans le financement du projet. Cette association s'intéresse surtout à l'histoire du Parc.

Le château de Versailles ne pourra malheureusement pas s'impliquer beaucoup dans notre projet mis à part le choix d'un lieu d'installation gratuit pour l'exposition.

Quelques sources de financement possibles ont néanmoins été évoquées :

- les collectivités locales
- les partenaires locaux
- Le Comité Départemental du Tourisme (Yvelines Tourisme)

Promotion et partenariats

Une diffusion d'information et de publicité sur l'exposition pourra être réalisée à partir du château de Versailles lorsque des brochures auront été créées. L'Office de tourisme de Versailles, et surtout la mairie de la ville pourraient être d'autres lieux de promotion de cet évènement photographique.

Il existe une école d'architecture à Versailles mais elle n'a pas de liens étroits avec le domaine de la photographie. Il existe également des clubs de photos à Versailles ou éventuellement d'autres structures liées à cette thématique, à voir avec la mairie ou sur le site internet de la commune de Versailles.

Annexe 4 : Entretien Association des Amis du Grand Parc

		Projet d'une exposition photo à Versailles Compte-rendu d'entretien Les Amis du Grand Parc
Date :	23/02/2011	
Présents :	Julie Daniel Martin Vaillant	Entretien avec : Yves Perillon, administrateur

Présentation des Amis du Grand Parc

Les Amis du Grand Parc est une associations ans but lucratif, fondée en 2000 avec le soutien de la Société des Amis de Versailles.

Le but de l'association et de développer le territoire recouvrant l'ancien Parc de chasse. Cet espace est riche d'un patrimoine naturel et d'une histoire que l'association s'attache à valoriser.

L'association soutient le travail effectué par l'APPVPA et participe à ses conseils d'administration.

Intérêt de l'exposition

M. Périllon s'est montré très intéressé par le projet. La photographie est un bon outil de communication et compte tenu de la beauté des paysages de la Plaine de Versailles, est un outil tout à fait adapté.

Déroulement de l'exposition

L'association, à l'initiative de M. Périllon, a déjà l'expérience de l'organisation de concours. Il a effectué divers concours et notamment sur le Quartier Saint Louis qui a rencontré un vif succès.

M. Périllon nous a sensibilisé sur la complexe organisation d'un concours : celui requiert du temps, des moyens. Il faut notamment penser au prix suffisamment attractif et à la composition d'un jury de professionnels. Le concours nécessite donc des moyens financiers non négligeables et force de mobilisation.

Partenariats

L'Association des Amis du Grand Parc ne peut pas s'investir financièrement dans le projet. M. Périllon peut davantage se mobiliser dans le montage du projet et notamment dans l'organisation du concours.

L'Association peut également participer à la communication de l'événement en permettant d'évoquer le projet d'exposition photo sur le site des Amis du Grand Parc.

Annexe 5 : Entretien Mairie de Versailles

		Projet d'une exposition photo à Versailles Compte-rendu d'entretien Mairie de Versailles
Date :	23/02/2011	
Présents :	Juan Enrique Silva Martin Vaillant	Entretien avec : M. Rousseau, chargé des Affaires culturelles,

Monter un projet d'exposition :

- préciser le sujet de l'exposition
- préciser la matière : intérêt de la photographie par rapport à une expo de peinture ou autre...
- évoquer la date prévue et la durée souhaitée de l'expo (10 jours minimum dans notre cas)
- évoquer le lieu
- préparation en amont : sélection des œuvres, contrat avec l'artiste (en l'occurrence de Givry pour ce qui est de l'assurance des œuvres en cas de dommages ou de vol).
- prévoir trois jours pré- installation : jour 1 (réception des œuvres, positionnement des panneaux, accrochage), jour 2 (finir accrochage, prévoir les cartels et les coller), jour 3 (mise en ordre et vernissage).
- pendant l'expo : organiser une permanence
- après : démontage, transports...

Lieux possibles à Versailles :

- Salle des fêtes
- Carré à farine (Place du marché Notre-Dame, Quartier Notre-Dame (entrée par la rue de la Paroisse, salle au 1er étage) : 800 euros / semaine
- Ecole des beaux Arts : galerie liée aux anciens appartements du gardien de l'école des beaux arts : peu spacieux et sélection drastique des œuvres exposées.

- Archives municipales : 1 salle d'expo pour 2 expositions par an sur l'historique de la vie de quartier à Versailles (prévoir un an à l'avance).
- Musée Lambinet, bld de la Reine : 4 salles d'exposition, gratuit pour nous (le visiteur paye l'entrée au musée pour aller voir l'exposition). Disponibilités pour 2013.
- Maison de quartier : dépend de la capacité d'accueil de chaque maison et des activités de chaque propriétaire (contact : Direction des maisons de quartier, Mme de Roménon)

Thèmes :

Il est intéressant de mêler les trois thèmes sur la même exposition.

L'idée est intéressante pour ce qui concerne notamment les portraits : c'est nouveau. On peut aller plus loin en faisant des portraits de famille agriculteurs, personnages locaux types de la Plaine... Il peut être intéressant de rattacher cette exposition au Développement durable : faire savoir aux versaillais qu'il y a encore beaucoup de communes rurales, à proximité.

Problématique principale de l'exposition : Jacques de Givry a déjà édité pas mal de livres contenant ses œuvres ; l'exposition doit apporter quelque chose de nouveau.

Financement :

Trois sources de financement : APPVPA, communauté d'agglomération Versailles Grand Parc, maire de Versailles.

Le partenaire essentiel est la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc : le projet devrait intéresser Mr Manuel Plivinage, administrateur général.

Communication :

Cette partie constitue le fer de lance du projet, doit commencer un an avant le lancement de l'expo. Différents supports sont envisageables : cartons d'invitation, affiches.

Il faut également penser à créer un dossier de presse : explication du projet, porteurs (APPVPA et université), intérêt du projet et sujets abordés.

On peut se servir de la brochure éditée par la communauté d'agglomération et les journaux municipaux (pour Versailles contacter Mme A. Dombre, s'y prendre 2 mois à l'avance).

Démarche impérative :

Envoyer un courrier (1 ou 2 pages) au maire de Versailles, Mr François de Mazières contenant les indications suivantes : définition du projet, intérêt pour la commune, sollicitation d'un soutien logistique (plusieurs formes : services techniques de la ville pour notamment le transport des œuvres, buffet pour le vernissage) et financier.

Il s'est montré enthousiaste vis à vis de la décision du maire de Versailles qui est aussi président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

Il faut joindre à ce courrier une lettre d'un enseignant (Ramousse ou Givry) afin d'officialiser la démarche.

Annexe 6 : Entretien Mairie de Versailles

		Projet d'une exposition photo à Versailles Compte-rendu d'entretien Mairie de Versailles
Date :	23/02/2011	
Présents :	Groupe au complet	Entretien avec : Marie de Bertin, Iconographe et Direction de la Communication

Histoire de l'art photographique à Versailles : intérêt des expositions « murales »

Les touristes sont nombreux chaque année à visiter Versailles. Ils viennent la plupart du temps pour son château, mais il ne faut pas oublier que la Ville de Versailles possède également beaucoup d'atouts.

Son patrimoine intramuros est très photogénique et mérite qu'on s'y attarde également. Depuis de nombreuses années, la mairie archive et gère un fond iconographique important qui atteste de cette richesse visuelle. Partant de ce constat, François de Mazières a souhaité valoriser tout ce patrimoine visuel et le mettre à la portée de tous. Il a eu l'idée d'embellir le mur de l'ancien hôpital Richaud et il a demandé au service de la communication de réfléchir à un projet d'exposition d'art mural photographique : c'est donc ce contexte que le mur est devenu un lieu d'exposition à part entière.

Le résultat a rencontré un vif succès ce qui a incité à la recherche d'autres endroits au cœur des quartiers qui pourraient à leur tour bénéficier de ce type d'exposition urbaine. Chaque exposition est itinérante. Elles voyagent de quartiers en quartiers.

Fonctionnement de l'exposition itinérante

Ce principe de rotation s'est imposé rapidement afin de diminuer les coûts d'impression, mais les expositions sur les murs répondaient avant tout aux attentes du maire : démocratiser la culture et apporter de la curiosité à chaque versaillais, à chaque piétons...

Les expositions temporaires sont financées grâce aux partenariats d'entreprises implantées à Versailles, et la logistique est prise en charge par les services municipaux de la ville.

Ces expositions urbaines durent en moyenne un trimestre et trois sont permanentes.

Les murs d'installation temporaire sont les suivants :

- un des murs de clôture de l'ancien Hôpital Royal, rue du Maréchal Foch au centre du quartier Notre Dame.
- le mur du Potager du Roi, avenue du Maréchal Joffre dans le quartier Saint Louis
- un mur sous le pont SNCF, entre la rue Coste et l'avenue de Porchefontaine
- le mur de la rue Saint Nicolas au cœur du quartier de Jussie

Thématiques des expositions versaillaises

Les thèmes des expositions doivent avoir un lien avec la Ville.

L'exposition « **Expression Propreté** » a permis de retranscrire l'histoire et les différentes facettes de la propreté de Versailles

L'exposition « **Versailles et l'épopée du cinéma** » Cette exposition a permis de célébrer les 100 ans de la naissance du cinéma

L'exposition « **Mois Molière** » qui est un festival apprécié par les versaillais, a aussi été un formidable tremplin de création artistique qui a animé la ville durant le mois de juin.

L'exposition « **Du grand Parc à Versailles Grand Parc** » a été faite à l'occasion du passage de la communauté de commune de Versailles Grand Parc, et de la sortie du Livre des gouaches de Thierry Bosquet sur la vie dans le domaine de chasse de Louis XIV

Les expositions « **Versailles Ville Jardins** » et « **Jardins de Ville** » ont permis à de nombreux passants de s'évader, mais aussi de mettre l'accent sur la valorisation des poumons verts de la Ville, sur sa tradition horticole et sur sa vocation de « ville verte ».

Difficultés d'exposer sur les murs de Versailles

Les expositions installées sur les murs de Versailles sont à portée de tous car situées sur des lieux de passage.

Par conséquent, elles font l'objet d'une attention particulière quant aux sujets et aux messages communiqués.

L'accord du maire est nécessaire. Or, pour ce dernier, il est impératif que les expositions murales aient un lien avec Versailles.

L'exposition doit avoir pour sujet principal la ville de Versailles tout en communiquant un message directement adressé à Versailles : c'est en quelque sorte une exposition « versaillaise - versaillaise ».

Annexe 7 : Entretien Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc

		Projet d'une exposition photo à Versailles Compte-rendu d'entretien Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc
Date :	24/02/2011	
Présents :	Julie Daniel Juan Enrique Silva	Entretien avec : Suzanne Jaehrling, responsable de la Communication (collaboratrice de Carole Beauchet)

Exposition photo

Le projet est intéressant : se servir de ressources artistiques afin de communiquer sur un territoire constitue une approche pertinente.

Les trois thèmes envisagés sont également intéressants car abordent bien les thématiques essentielles du territoire. Il serait d'avantage pertinent d'insister sur l'aspect agriculteur de l'exposition.

Limites : Allée de Villepreux

Le projet ne doit faire aucune allusion à l'allée de Villepreux et aucune photo ne doit représenter l'Allée.

Celle ci n'est pas encore réhabilitée et un projet centré ou mentionnât le lieu serait un projet prématuré.

Participation / Partenariat

La communauté d'agglomération Versailles Grand Parc est intéressée par le projet.

Avant d'engager sa participation, la communauté d'agglomération doit soumettre le projet aux maires des différentes communes. Le projet doit être accepté par commissions.

Si le projet est accepté, la communauté d'agglomération peut être un partenaire du projet à deux niveaux : partenaire financier et partenaire promotionnel (communication de l'événement dans les journaux et la brochure Versailles Grand Parc ainsi que la mention du projet sur le site Internet).

Annexe 8 : Contacts Oraux

Notes sur les entretiens téléphoniques

Sylvie Cior, responsable du budget, Mairie de Versailles

En cas d'exposition à Versailles et d'exposition murale notamment, la Mairie de Versailles s'occupe de la recherche de partenaires financiers et de contacter la société d'impression basée à Porchefontaine.

Le projet d'exposition photo doit être orienté dans un premier temps vers la proposition d'un dossier précis contenant les orientations et les objectifs de l'exposition et adressé à la mairie de Versailles. L'accord du maire est préalable à toute autre démarche.

Claude Chose, président de l'Union régionale des clubs photo du sud de l'Ouest de l'Île de France

Il s'est montré intéressé par l'organisation du concours photo concernant la Plaine de Versailles. Son statut nous permet de solliciter un grand nombre de clubs photos amateurs et professionnels. Son soutien est nécessaire afin de diffuser l'information et augmenter le nombre d'œuvres de qualité.

Avant de lancer l'appel aux clubs photos, l'idée du concours est à préciser. L'organisation d'un concours dépend de la définition de critères spécifiques : précision du destinataire visé (amateurs ou professionnels), l'enjeu du concours (élaboration d'un prix), la composition du jury (au nombre de six minimum).

Rousselle Leriche, Conservatrice du musée Lambinet

La conservatrice du musée Lambinet est intéressée par le projet d'exposition.

Un dossier contenant des exemplaires de photo doit lui être précisée ainsi qu'une présentation de l'exposition et de ses thématiques.

Mme Leriche a précisé qu'une salle pourrait accueillir l'exposition mais les disponibilités de la salle sont à envisager pour 2013.

Nathalie Lombard, service évènementiel, Mairie de Versailles

Le service évènementiel de la mairie de Versailles gère les expositions intérieures de la mairie de Versailles : autrement dit, le service sélectionne et organise les événements qui se déroulent dans la salle des Fêtes.

L'organisation d'une exposition dans la salle des Fêtes : la salle des Fêtes est un lieu unique, prisé et très souvent réservé. Niveau disponibilités, la salle n'est pas disponible avant 2012 et le dossier doit être soumis à l'approbation des services culturels et évènementiels.

OT Tourisme

L'office de tourisme de Versailles est intéressé par le projet. Un soutien promotionnel pourrait être envisagé de leur part : présentation de brochures relatives à l'évènement sur les présentoirs, affichage d'affiches sur les murs et communication relative au projet.

L'office attend un dossier d'élaboration du projet contenant des informations relatives aux objectifs de l'évènement, partenaires financiers, et à sa localisation. Enfin, le dossier devra également inclure les brochures, affiches et tracts destinés à la promotion de l'exposition.

Vallot, président d'une association photographique à Versailles

L'exposition photo sur la Plaine de Versailles est un projet intéressant. L'appel aux clubs photos demeure difficile car les membres des clubs sont davantage impliqués dans des projets personnels.

Sensibiliser de telles structures et susciter leur participation suppose l'élaboration d'une importante campagne d'information et publicitaire : le projet doit être suffisamment attractif et organisé dans une perspective d'enrichissement de leurs travaux. La campagne publicitaire doit orienter le projet vers une mise en valeur de leurs photographiques.

L'appel aux clubs photo suppose donc d'importants moyens : communication, publicitaire, information.

BIBLIOGRAPHIE ET WEBOGRAPHIE

- APPVPA : <http://www.plainedeversailles.fr/>
- Mairie de Versailles : <http://www.mairie-versailles.fr/>
- Office de Tourisme de Versailles : <http://www.versailles-tourisme.com/>
- Communauté d'Agglomérations Versailles Grand Parc :
<http://www.versaillesgrandparc.fr/>
- Clubs Photos d'IDF : <http://www.absolut-photo.com/clubs/club-region17.htm>
- Ecole des Beaux Arts de Versailles : <http://www.beauxarts-versailles.com/>